

Ilme cours de vacances suffragiste

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **9 (1921)**

Heft 121

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ETRANGER... • 6.50
 Le Numéro.... • 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

12 insert. 24 insert
 La case, Fr. 45.— 80.—
 2 cases, • 80.— 160.—
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : III^e Cours de vacances suffragiste (Lucerne, 18-23 juillet 1921). — Nos propres affaires: *Le Mouvement Féministe*. — Les femmes dans les commissions communales: E. P. — Carrières féminines, la femme photographe (*suite et fin*): Edmond BOISSONNAS. — Variété: Deux œuvres féminines «Jeunesse-Club» et «Troussseau»: Noëmi SOUTTER. — De ci, de là... — La X^e Assemblée annuelle de l'Association suisse pour le suffrage féminin: Emma PORRET. — Une réponse à des jeunes: Louis BRASCHOS. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines.



III^{me} Cours de Vacances Suffragiste

organisé par

l'Association Suisse pour le Suffrage Féminin

à Lucerne

du 18 au 23 juillet 1921

Le succès des deux premiers cours de vacances suffragiste, qui ont eu lieu à Château-d'Oex et à Aeschi en 1919 et 1920, a engagé l'Association suisse pour le Suffrage féminin à en organiser un troisième. Le but est le même: préparer des femmes et des jeunes filles à travailler au progrès du suffrage féminin dans notre pays. Par des exercices pratiques de présidence, de discussion et de conférences, les participantes se familiariseront avec les différentes fonctions nécessaires à la vie des sociétés suffragistes. Les sujets de conférences choisis pour cette année traiteront de la position de la femme aux points de vue légal, social, économique et politique. En outre, des conférences publiques de propagande auront lieu le soir, à Lucerne et dans les villes voisines, et l'une d'elles présentera un intérêt tout particulier, grâce à la précieuse collaboration de Miss Sanger, qui occupe un poste important au Bureau International du Travail.

Le cours s'ouvrira le **lundi 18 juillet** à 15 h., à l'Aula de l'Ecole secondaire (Musegg). Les autres jours, les exercices et conférences auront lieu de 9 h. à midi. Les après-midi seront réservés au repos et aux promenades.

Le Comité central de l'A. S. S. F. est heureux d'offrir aux suffragistes des différentes parties de la Suisse une semaine aussi utile qu'agréable, en leur donnant l'occasion de se rencontrer dans cette belle contrée, et de combiner leur instruction suffragiste et la pratique de nos langues nationales avec une si agréable villégiature.

PROGRAMME :

A. Exercices pratiques de présidence, de discussion, de conférences publiques, etc.

En français: Mlle Gourd (Genève) 6 h.
 En allemand: Mlle Dr Grütter (Berne) 6 h.

B. Conférences.

1. Mlle Dr Flügel (Kreuzlingen): **Les professions féminines en Suisse considérées du point de vue économique** (en allemand) 1 h.
2. Mlle Gourd (Genève): **La vie d'une pionnière**: Rev. Dr Anna Shaw (en français) 1 h.
3. Mme Dr A. Leuch (Berne): **La nationalité de la femme mariée** (en français) 1 h.

4. Miss Sophy Sanger, chef de Section au Bureau International du Travail (Société des Nations): **La législation internationale du travail** (en français) 1 h.
5. Mme Schreiber Favre, avocate (Genève): **Les régimes matrimoniaux dans le Code civil suisse** (en français) 1 h.
6. Mme Vischer-Alioth (Arlesheim-Bâle): **Les femmes et la politique** (en allemand) 1 h.
7. Mlle Dr A. Vogel (Berne): **Là où les femmes votent** (en allemand) 1 h.
8. Mlle Zuber (Bâle): **Les idées sociales modernes en Angleterre** (en allemand) 1 h.

Les personnes désireuses de suivre ce cours sont priées de s'inscrire, si possible, **avant le 1^{er} juillet**, auprès de Mlle Wytenbach, Schwarztorstrasse, 9, Berne, qui donnera tous les renseignements nécessaires. S'inscrire également auprès de Mlle Wytenbach pour les hôtels: **Hôtel Belvédère** (avec jardin, près du lac), prix de pension: 10 fr.; **Hôtel Richemont** (avec jardin, près du lac), prix de pension: 10.50 fr.

Les personnes qui préféreraient loger dans des chambres en ville ou dans un hôtel garni, et prendre leurs repas dans un restaurant antialcoolique, sont priées de s'adresser pour cela à M^{me} Troxler, Brambergstrasse, 42, Lucerne.

Prix d'inscription { Pour le cours complet: Fr. 10.—
 Pour une séance: • 1.—

A.-B. — Le cours n'aura lieu que s'il réunit un minimum de 25 à 30 inscriptions.

E 1436

